

PARK & PLAY

« PRATIQUER LE GOLF AVEC DISTANCIATION SOCIALE »

Phase 1b - du 11 au 17 mai 2020

*Le contrat de confiance
avec le_(s) membre_(s)*

L'objectif de ce document est de définir les règles strictes à appliquer dans notre club de golf pour assurer la distanciation sociale. Le parcours est accessible, tandis que toutes les zones intérieures (secrétariat, restaurant, vestiaires, ...) restent fermées et interdites d'accès.

Des parties de 2 joueurs permettent d'appliquer de manière optimale la distanciation sociale. De préférence les mêmes familles ensemble. Évitez de mélanger les générations. Limitez le nombre de personnes avec qui vous jouez ...

Les zones d'entraînements rouvrent avec des consignes à respecter...

Pour chacune des zones d'entraînement, Il y aura un calendrier de réservations :

- 1 Practice Couvert avec 6 tapis,
- 1 Practice extérieur avec 6 tapis,
- 1 zone d'approche,
- 1 putting green.

Merci de respecter scrupuleusement l'horaire de vos réservations !

Ces zones seront accessibles à partir de ce lundi 11 mai de 9h00 à 19h00.

PRACTICE

Pour cette période covid-19, nous avons installé un **système de désinfection des balles de Practice** et nous avons supprimé 1 tapis sur 2.

Vous devez **réserver votre temps au practice** par période de 15 min., maximum 3 périodes par jour. En cas de non-respect, nous annulerons les réservations excédentaires.

Lors de l'accès et des déplacements au Practice, le **PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE.**

Pendant vos exercices au tapis, il vous est loisible d'ôter le masque.

Il n'y aura **PAS de SEAUX** : veuillez-vous munir d'un contenant (sachet en plastique par ex.) que vous reprendrez avec vous.

ZONE D'APPROCHE

La zone d'approche sera accessible avec les **mêmes contraintes** concernant les masques, 3 personnes pourront accéder en même temps à cette zone par période de ¼ h., maximum 2 périodes par jour.

PUTTING GREEN

Le putting green sera accessible, par période de ¼ h., maximum 2 périodes par jour. Avant de jouer leur parcours, les membres peuvent aussi accéder à cette zone. Dès lors, seules 2 personnes supplémentaires auront la possibilité de réserver afin de permettre le respect des distances de sécurité sur le putting green.

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES POUR LES ZONES D'ENTRAÎNEMENT :



Practice Couvert & Practice Extérieur :	maximum 3 réservations de 1/4h/jour
Zone d'approche :	maximum 2 réservations de 1/4h/jour
Putting Green :	maximum 2 réservations de 1/4h/jour

CLUBHOUSE

Le bâtiment du clubhouse est **FERMÉ**, incluant restauration, vestiaires, secrétariat, caddy-rooms, proshop, ...

Les toilettes sur le parcours sont **FERMÉES**

PARCOURS

Les règles suivantes s'appliquent pour jouer sur le parcours :



- Il est **OBLIGATOIRE** de réserver en ligne par I-Tee. L'exclusivité est donnée par le club à ses membres.
- Un intervalle de **MINIMUM 10 minutes** doit être appliqué entre chaque partie.
- Les joueurs doivent éviter le mélange des générations dans une partie
- un maximum de **3 inscriptions** par membre et par semaine, **il est demandé aux joueurs ne travaillant plus de s'inscrire en semaine** afin de permettre aux personnes toujours actives d'accéder facilement au terrain le week-end. Il est demandé aux joueurs travaillant de réserver au plus tôt leur heure de départ pour le Week-end.

A partir du lundi 11 mai, vous aurez droit à 3 parcours :

Parcours 1-9 (9 trous) - Parcours 10-18 (9 trous) - Parcours 1-18 (18 trous)
Avec ce système, nous allons essayer de gérer au mieux le parcours tout en vous laissant le choix entre 9 trous dans les bois, 9 trous dans la plaine ou 18 trous depuis le 1.

Par contre, cela exige une gestion dans le temps de parcours.

Exemples :

Gavroye : réservation pour 18 trous à 09 :00 ==>le terrain 1-18 est bloqué à 09:00
=>cela bloque aussi à 09 :00 le terrain 1-9 et à 11 :20 le terrain 10-18

Quertainmont : réservation pour 9 trous dans les bois à 09 :10 :
=>cela bloque aussi le parcours 18 trous à 09 :10

Herbrandt : réservation pour 9 trous dans la plaine à 11 :20
=>cela bloque aussi le terrain pour les 18 trous à 09 :00

Le(s) joueur(s) faisant 18 trous devra(ont) impérativement être à l'heure au départ du 10, quitte(nt) à passer un ou plusieurs trous dans les bois...

CONTRÔLES ET SANCTIONS

Le contrat de confiance avec le(s) membre(s) vous responsabilise dans l'application de toutes ces directives. Par exemple, il n'y aura plus de marshals pour assurer votre départ à l'heure exacte.

Par contre, nous passerons sur le terrain pour résoudre tout souci en espérant ne pas devoir appliquer de sanction.

SANCTIONS :

- Si un joueur se présente au départ sans avoir réservé son tee-time, il devra quitter immédiatement les infrastructures.
- Quand un joueur **démarre une partie sans avoir réservé** ou **ne respecte pas une des prescriptions** reprises ci-dessus, le club sanctionnera le membre.
 - 1^{ère} infraction => 1 semaine de suspension
 - 2^{ème} infraction => 1 mois de suspension
 - 3^{ème} infraction => Exclusion du Club

MERCI ET BON GOLF

TOUTES LES MESURES DE LA PHASE 1 CONTINUENT :

					
<p>Seulement après réservation & cashless</p>	<p>Maximum 2 joueurs par partie</p>	<p>Sac à porter ou son propre chariot</p>	<p>Départ toutes les 10 minutes éviter les files d'attente</p>	<p>Pas de poubelles, bancs, laves balles, etc ...</p>	<p>Se laver régulièrement les mains</p>
 liègegomzè					
					
<p>Jouer avec les drapeaux dans les trous et les "corona cup"</p>	<p>Interdiction de ratisser les bunkers (règle adaptée)</p>	<p>Respecter la distance sociale sur le terrain (min 1,5 m)</p>	<p>Eternuement dans le coude même sur le terrain</p>	<p>Saluer sans les mains ni embrasser</p>	<p>Quitter immédiatement le terrain après la partie</p>